

Le saviez-vous? Le financement provincial est accordé par l'entremise de programmes établis, et non grâce à des relations personnelles.

Au cours des dernières semaines, plusieurs résidents m'ont demandé de leur expliquer comment fonctionne le financement provincial et si le financement ou les projets prendraient fin s'il y avait un changement de maire ou de conseil municipal à la suite des élections d'octobre.

La réponse est simple : **non**.

Le financement municipal en Ontario ne dépend pas de la personne qui occupe le poste de maire ou qui siège au Conseil municipal. Les programmes de financement sont établis par le gouvernement provincial selon des critères d'admissibilité précis, des exigences relatives aux demandes et des mécanismes de reddition de comptes. Les municipalités reçoivent du financement parce qu'elles répondent aux critères des programmes, et non en raison de l'affiliation politique ou des relations personnelles d'un élu.

Comment fonctionne réellement le financement provincial

Les subventions provinciales sont accordées dans le cadre de programmes établis, notamment le **Fonds ontarien pour l'infrastructure communautaire (FOIC/OCIF)**, les programmes de la **Société de gestion du Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario (SGFPNO/NOHFC)**, le **Programme d'infrastructure Investir dans le Canada (PIIC/ICIP)**, les programmes d'infrastructure propres aux différents ministères ainsi que diverses initiatives de développement économique.

Chaque programme comporte des lignes directrices publiées, des critères d'admissibilité, un processus de demande, des exigences en matière de reddition de comptes et des critères d'évaluation.

Plusieurs programmes de financement, comme le FOIC, reposent sur une formule de répartition établie selon des critères objectifs déterminés par la Province.

D'autres programmes exigent que les municipalités présentent des demandes concurrentielles démontrant les besoins de la collectivité, l'état de préparation du projet, une saine planification financière et une utilisation judicieuse des fonds publics.

Il est également important de comprendre que les demandes de financement sont généralement préparées par le personnel municipal sous la direction du Conseil municipal. Selon le programme, elles mobilisent souvent les services des finances, des ingénieurs, des urbanistes, des professionnels du développement économique et de la haute direction afin de préparer les études techniques, les budgets, les analyses de rentabilité et les documents justificatifs.

Le maire joue un rôle important de leadership et de représentation en contribuant à établir les priorités, à développer des relations avec les autres ordres de gouvernement et à promouvoir les intérêts de la municipalité. Toutefois, les demandes retenues sont avant tout

le résultat d'un effort collectif entre le Conseil, le personnel municipal et les partenaires communautaires.

La réussite municipale est un travail d'équipe

Les municipalités qui réussissent entretiennent des relations solides avec les ministères provinciaux, les ministères fédéraux, les députés provinciaux (MPP), les députés fédéraux (MP), les organismes de financement, les associations municipales telles que **l'Association des municipalités de l'Ontario (AMO)** et la **Fédération des municipalités du Nord de l'Ontario (FONOM)**, les communautés autochtones, les municipalités voisines, les entreprises locales et les partenaires communautaires.

Ces relations appartiennent à la municipalité et non à une seule personne élue.

Les administrations municipales expérimentées collaborent quotidiennement avec ces organismes, peu importe qui est maire ou quel parti politique forme le gouvernement provincial ou fédéral.

Les relations professionnelles se poursuivent

Les fonctionnaires de l'Ontario, le personnel des ministères et les organismes de financement travaillent avec les municipalités de toute la province, peu importe les résultats des élections municipales.

Si le financement dépendait uniquement des relations personnelles d'un élu, toutes les municipalités de l'Ontario vivraient une période d'incertitude après chaque élection.

Ce n'est tout simplement pas ainsi que fonctionne le système de financement municipal en Ontario.

L'expérience fait une différence

Il ne fait aucun doute que l'expérience, la préparation et de solides relations professionnelles peuvent aider une municipalité à présenter des demandes de financement plus solides et à repérer davantage d'occasions de financement.

C'est l'une des forces que j'apporterais au poste de mairesse.

Au cours d'une carrière municipale de plus de **25 ans**, j'ai occupé les fonctions de **directrice générale (CAO)**, de **trésorière** et de **greffière municipale**, en travaillant avec des municipalités et des conseils municipaux de différentes tailles partout en Ontario.

J'ai préparé et supervisé avec succès des demandes de financement, géré des budgets municipaux de plusieurs millions de dollars, administré des projets d'infrastructure, négocié avec des représentants des gouvernements supérieurs et veillé au respect des exigences de reddition de comptes liées au financement provincial et fédéral.

Au cours de ces plus de 25 années, j'ai développé des relations professionnelles avec :

- les ministères du gouvernement de l'Ontario et leurs hauts fonctionnaires;
- des députés provinciaux (MPP) de différents partis politiques;
- des députés fédéraux (MP) issus de divers gouvernements;

- la Société de gestion du Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario (SGFPNO);
- FedNor et d'autres organismes fédéraux de financement;
- Infrastructure Ontario;
- l'Association des municipalités de l'Ontario (AMO);
- la Fédération des municipalités du Nord de l'Ontario (FONOM);
- ainsi que des maires, directeurs généraux, trésoriers, greffiers, ingénieurs, urbanistes et professionnels du développement économique partout en Ontario.

Ces relations ont été bâties sur le professionnalisme, l'intégrité, la collaboration et les résultats.

Même si l'expérience ne garantit jamais l'obtention d'un financement, les dirigeants municipaux et les hauts fonctionnaires expérimentés savent où se trouvent les occasions de financement, comment préparer des demandes concurrentielles, comment fonctionnent les programmes gouvernementaux et comment défendre efficacement les intérêts de leur collectivité.

Ces connaissances, combinées à des relations professionnelles établies depuis longtemps, peuvent aider à positionner Iroquois Falls afin qu'elle soit concurrentielle pour chaque occasion de financement disponible.

Mettre notre communauté d'abord

Les résidents devraient avoir confiance que la Ville d'Iroquois Falls continuera de travailler avec le gouvernement provincial, le gouvernement fédéral, les organismes de financement et les partenaires communautaires, peu importe le résultat d'une élection.

Les projets déjà approuvés et en cours continueront d'avancer conformément aux ententes de financement applicables, aux exigences législatives et aux décisions du Conseil municipal.

Les projets qui ont été discutés, mais qui n'ont pas encore été approuvés ou amorcés, seront examinés par le nouveau Conseil municipal afin que tous les membres disposent de l'information nécessaire pour prendre des décisions éclairées dans le meilleur intérêt de la municipalité.

Les futurs projets financés par les gouvernements provincial ou fédéral, ainsi que ceux découlant du processus budgétaire municipal, continueront d'être évalués et approuvés par le Conseil en fonction des priorités de la collectivité, de la capacité financière de la municipalité et des sources de financement disponibles.

Une bonne gouvernance consiste à bâtir des relations durables au service de notre communauté, et non des relations qui dépendent d'une seule personne.

Les municipalités les plus performantes sont celles qui combinent un leadership expérimenté, une administration professionnelle, une saine gestion financière, une planification réfléchie à long terme et des relations respectueuses avec les gouvernements de toutes les allégeances politiques.

Grâce à plus de **25 années d'expérience en gestion municipale**, ainsi qu'aux nombreuses relations professionnelles que j'ai développées auprès des gouvernements provinciaux, fédéraux, municipaux et des partenaires communautaires tout au long de ma carrière, je serai prête à défendre efficacement les intérêts d'Iroquois Falls dès le premier jour.

En même temps, je crois fermement que les meilleurs résultats sont obtenus lorsque la mairesse, le Conseil municipal, le personnel municipal, les organismes communautaires, les entreprises et les citoyens travaillent ensemble vers un objectif commun.

Les municipalités qui réussissent reconnaissent que l'obtention de financement n'est jamais le travail d'une seule personne. Elle est le fruit d'un leadership solide, d'un Conseil bien informé, d'un personnel municipal professionnel, d'une saine planification financière, de demandes de financement bien préparées et de partenariats de collaboration avec les autres ordres de gouvernement.

Mettre notre communauté d'abord, c'est travailler ensemble afin de saisir toutes les occasions qui s'offrent à nous pour renforcer Iroquois Falls.

En misant sur l'expérience, le professionnalisme, la collaboration et la reddition de comptes, nous pouvons positionner notre municipalité pour assurer son succès continu, non seulement aujourd'hui, mais également pour les générations futures.

#Michelle4Mairesse #Expérience #Collaboration #NotreCommunautéDAbord